

COMPTE RENDU

Instance de Proximité « Information et Sports »

3 avril 2025

Étaient présents :

Direction : Frédéric Debains (RH, Président de l'instance), Alexandre Kara (directeur de l'information), Célia Mériguet (directrice des éditions numériques), Olivier Martinez (Directeur des reportages et des moyens), Emmanuel Gonce (département technologies en charge des rédactions, ISP ingénierie et support process), Muriel Pleyne (directrice de FranceInfo).

Représentants de proximité : Anne Guillé-Épée (SNJ), Georges Pinol (CGT), Sophie Lacombe (CFDT), Kamel Founas (CGC), Ben Barnier (FO)

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?

Réponse de la direction : 0

2- Quelles sont les reportages pour France 2 + France 3 + Franceinfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un.e JRI a réalisé un montage ?

Réponse de la direction : 0

RH

3- Plate-forme élévatrice PMR de l'entrée principale bâtiment MFTV

Cette plate-forme est régulièrement en panne. Les agents de sécurité ne peuvent pas porter les fauteuils roulants et la personne. Ils doivent appeler les pompiers. Temps d'attente, humiliation...

- Les RP réclament que la direction s'engage fermement au bon fonctionnement de cet équipement

- Par ailleurs, vu la fragilité du système, les RP réclament la mise en place d'un second équipement PMR de secours.

Réponse de la direction : cette plateforme fonctionne mais pour l'activer il faut une clé que seuls les pompiers ont. Il faut donc les appeler et attendre parfois longtemps qu'ils viennent.

Pour les représentants de proximité, ce n'est pas du tout satisfaisant comme réponse alors que FTV ne se gêne pas pour mettre en avant l'inclusion !

4- Frais kilométrique sur Mon Kiosque

Aujourd'hui, les frais kilométriques doivent être déclarés dans MonKiosque alors que jusqu'à il y a peu de temps, ils devaient être déclarés sur un document papier. Ceci pose problème car lorsque le manager a validé la semaine du travailleur, aucune déclaration ne peut être faite. Or, les salariés ne peuvent pas toujours être réactifs et un oubli peut parfois survenir, empêchant, de fait, le remboursement des frais kilométriques.

-Les RP réclament que les salariés puissent avoir la possibilité de déclarer les frais kilométriques après validation de la semaine par le manager dans MonKiosque. Pourquoi pas sinon, en cas d'oubli de la part du salarié, pouvoir faire cette déclaration plus tard sur document papier comme c'était le cas avant ?

Réponse de la direction : il est possible de déclarer les frais.

Il faut demander au manager de « désigner » la semaine d'activité.

Il faut ensuite la remplir. Et le manager signe à nouveau.

4bis- Relevé de carrières

Des salariés qui demandent leur relevé de carrière se voient répondre par la rh qu'un bug informatique l'empêche.

-de quoi s'agit-il ?

-quand les relevés de carrières seront -ils à nouveau disponibles ?

Réponse de la direction : La requête fonctionne et les relevés sont disponibles mais il est possible que certaines informations soient erronées et doivent être corrigées.

Les corrections sont saisies à la main, ça prend du temps, c'est une activité en plus pour les IRH.

Direction de l'information

5-Les RP réclament le détail du nouvel organigramme à la direction de l'information

-en particulier, combien d'adjoints ? Qui fait quoi ?

-à quelle date la nouvelle directrice de la rédaction prend-elle son poste ? A quelle date le quittera-t-elle (puisque la direction a annoncé que c'était un intérim) ? Va-t-elle continuer à faire des interventions d'éditorialiste pendant sa mission ?

Réponse de la direction : Il y a un directeur et une directrice adjointe.

Il y a aussi une directrice de la rédaction (Nathalie Saint Cricq) en interim et 3 directeurs adjoints de la rédaction (Virginie Fichet, Sebastien Vibert et Elsa Pallot).

Nathalie Saint-Cricq ne restera pas à la rentrée. Elle fait l'interim.

Elle allégera ses édito mais aura l'autorisation d'en faire.

6-Sujets Finfo tv sur ICI

Lors de la dernière IP du mois de mars 2025, la direction révèle que :

« Entre le 1er janvier 2025 et le 18 février, huit sujets fabriqués par des journalistes de France Info ont été diffusés sur l'ensemble du réseau.
Cela représente 2,7% des sujets car il s'agit de huit sujets sur un total de deux cent quatre-vingt-quatorze sujets. »

-comment la direction justifie-t-elle ces diffusions qui contreviennent à l'accord France Info signé au moment de la création de la chaîne ?

Réponse de la direction : il y a une différence d'interprétation de l'accord pour la direction : pour elle, il est possible de diffuser les sujets de France info sur ICI.
Les RP vont regarder exactement de quels sujets il s'agit et vérifier s'ils ont été montés par des monteurs de Télématin ou des deskeurs.

6bis- ICI éditions nationales et france.tv Canal 3

La direction a annoncé par voie de presse la disparition prochaine des marques de nos chaînes F2, F3, F4, F5 au profit de la marque unique France.tv.

-dans ce nouveau contexte, les éditions nationales ICI faites par la rédaction nationale sont-elles menacées de disparaître ?

- la direction s'engage-t-elle sur le maintien de cette offre dans ICI sur France.TV canal 3 ?

Réponse de la direction : il n'y a aucun rapport entre le lancement de la marque unique France.tv et les éditions nationales de ICI.
La partie nationale est faite pour le régional, donc il n'y a pas de rapport.
Mais ça ne veut pas dire que la direction s'engage à garder les éditions nationales ICI ; rien n'est figé.

France Info TV

7- Incidents antenne Finfo TV

-combien de sanctions ont-elles été prononcées ? De quel ordre, jusqu'à quel grade (nous ne voulons pas les noms) ?

Réponse de la direction : On ne communique pas sur les sanctions.
Les affaires ont été traitées.

-Où en sont les nouvelles procédures de validation pour éviter les incidents éditoriaux sur FranceInfo ? De quel ordre ? Pour les titres et bandeaux ? Sur le choix des invités ?

Réponse de la direction : Il y a une double validation impérative aujourd'hui par le responsable d'édition et le rédacteur en chef de la tranche pour les liners et les titres.
Pour le choix des invités, des nouveaux process seront mis en place :
Quelqu'un sera responsable de la programmation et de la validation des invités. Cette personne aura un profil journaliste et le vivier des invités va être regardé de près.

Olivier Carow est vigilant pour l'instant.
L'objectif, c'est que l'organisation soit effective en juin.

-Suite au « Gaza gate », faute éditoriale qui a entaché la réputation de France info média global, la direction a choisi de faire présenter l'émission « L'Heure Américaine » par deux présentatrices pigistes. L'une d'elles n'avait jamais regardé l'émission auparavant et ne connaissait pas le nom du correspondant à Washington. Pourquoi ce choix ? Quel est l'effet recherché par cette décision ?

Réponse de la direction :

Pour l'heure américaine, on va trouver un titulaire et des jokers ; ce n'est pas souhaitable qu'on fonctionne comme ça.

8- Nouvelle direction

- Quel est le nouvel organigramme ? direction de la chaîne et direction de la rédaction.
- Comment la nouvelle directrice adjointe de l'information s'inscrit-elle dans cet organigramme ?
- Le détachement du directeur adjoint de l'information des régions est-il maintenu ? Jusqu'à quand ? Qui le remplace à son poste ?

Réponse de la direction :

Muriel Pleyne est numéro 1, la directrice.

Romain Messy est directeur de la rédaction.

Des réflexions vont être menées pour voir si la manière dont on fonctionne est la bonne.

On attend que le nouveau directeur de la rédaction de la chaîne arrive pour redéfinir le nouvel organigramme.

On réfléchit à la création d'un bocal qui gèrerait toute la remontée d'image, tout le flux, la sélection et la validation : un cœur du réacteur sur la partie news.

Léo Lemberon va s'arrêter au plus tard au début de l'été.

Il est remplacé en ce moment par Stéphanie Lafuente (rédactrice en cheffe de France 3 Strasbourg).

Marc Cantarelli est actuellement adjoint au directeur.

9- Rédacteurs en chefs jour :

Un certain nombre de journalistes et cadres de France info s'interrogent sur les contours et l'apport de la fonction de rédacteur en chef jour. Une fonction qui n'a pas toujours existé à France Info. Une réflexion était en cours, suite aux deux scandales éditoriaux de l'hiver, erreurs que les rédacteurs en chefs jours n'ont pas permis d'éviter.

-Où en est-on de cette réflexion ?

Réponse de la direction : ils sont là pour animer les conférences de rédaction. Ils ont un regard sur l'antenne ; ils peuvent modifier les sujets, les liners.

Ils ont une vision transverse ; ils sont responsables de ce qui est diffusé à l'antenne.

10-Gouvernance

Malgré la mise à l'écart de Laurent Delpech, des salariés de France info rapportent qu'ils subissent toujours le même management « opaque, « imprévisible et brutal ». Ils soulignent que la gouvernance actuelle de la chaîne n'a produit que des audiences insuffisantes depuis trop d'années et un mal-être au travail.

-Une réflexion de fond sur cette gouvernance est-elle en cours avant le passage sur le canal 16 ?

Réponse de la direction : Il faut faire remonter les faits.

La nouvelle équipe va clarifier l'organisation, tout ce qui pourra être identifié comme management toxique sera nommé et traité.

Les RP : Le départ de Laurent Delpech n'a pas tout réglé.

Réponse de la direction : Le problème est peut-être plus structurel ; on va essayer de faire bouger les choses. On est dans une phase intermédiaire.

11-Réflexion sur les garde-fous éditoriaux

-Pourquoi les journalistes n'y sont-ils pas associés ?

Réponse de la direction : Laurent Delpech a demandé à Philippe Boisserie de travailler sur la note.

Il y a eu 2 réunions avec la rédaction.

On pourra faire une autre passe pour voir d'autres gens.

12- Réunions de réflexions sur les valeurs

Des réunions ont été mises en place pour réfléchir aux valeurs de France info avant le passage sur le canal 16. Pour l'instant, ces réunions sont restées très théoriques, et très « bottom – down ».

-Quel est l'objectif voulu ?

Réponse de la direction : pendant les réunions, tout le monde était d'accord sur ce que doit être la chaîne. Il y aura une restitution des échanges.

La perception de bottom-down est surprenante. L'idée était plutôt l'inverse ; chacun pouvait participer et ce n'était pas si théorique ; il y avait beaucoup de questions pratiques sur les moyens.

France Info.Fr

La directrice de l'information numérique s'est invitée à la dernière ip de mars pour nous présenter la nouvelle organisation de son périmètre qui comprend désormais deux « plateformes », une dite de l'information, l'autre des réseaux sociaux et de la jeunesse.

En particulier, la direction nous dit dans son dernier relevé de conclusion d'IP du mois de mars 2025 :

« Un atelier préparatoire au séminaire sur le métier de journaliste du 25 mars a été organisé le 13 février. La rédaction numérique a bien été conviée et plusieurs personnes issues de différentes entités (plateforme, réseaux sociaux) y ont participé.

Les problématiques spécifiques concernant les réseaux sociaux et le travail effectué par des prestataires ont été évoquées par plusieurs intervenants. »

Les RP, à leur grand étonnement, ont appris cependant que l'évolution est plus complexe que celle évoquée en IP. La suite en questions.

13- BRUT et les réseaux sociaux de l'info

Le contrat liant France Télévisions et Brut vient d'être renouvelé.

Initialement, ce contrat avait été noué à la naissance du média global Franceinfo pour alimenter la chaîne d'info en continu et le site avec les contenus du média vidéo, diffusés un jour après leur sortie. Ces vidéos apportaient en réalité très peu de valeur ajoutée, et leur utilisation a rapidement été abandonnée par France Télévisions... bien que le contrat, nous dit-on, représente un coût important.

Désormais, le contrat a un nouvel objet : Brut sera responsable de la gestion des réseaux sociaux du "20 Heures", notamment du «reboutiquage» des sujets de l'antenne pour les réseaux sociaux.

- Quel est le périmètre exact de ce nouveau contrat ?
- À quelle date l'activité démarre ?
- Quel est le nouvel organigramme, incluant les salariés de Brut, encadrant cette activité ?
- Que vont devenir les prestataires employés par France TV qui étaient entre autres jusqu'à présent responsables de cette activité ? Le nombre de prestataires intégrés dans la cellule réseaux sociaux va-t-il diminuer ? De combien ?
- Cette activité de "découpe" et de "remodelage" des sujets du "20H" pour les réseaux sociaux implique parfois un échange avec le rédacteur du sujet initial. Où travailleront les salariés de Brut qui réaliseront cette découpe ? Seront-ils en contact avec les salariés du "20H" qui ont tourné les sujets ? Ces derniers auront-ils un droit de regard sur leur sujet ainsi remodelé ?
- Quel est le coût de ce nouveau contrat ? S'agit-il d'un coût identique, moindre ou plus important que le précédent contrat ?

Au-delà de la forme de cette collaboration, cette décision interroge sur le fond.

- Alors que la direction de l'information met en avant comme un axe majeur du développement de notre offre d'information le contenu sur les réseaux sociaux, pourquoi avoir choisi de confier une partie de cette activité à une société de production privée ?
- Pourquoi avoir choisi de passer par Brut, dont les contenus ne correspondaient pas à notre ligne éditoriale jusque-là, et qui est, en outre, un concurrent dans le champ médiatique ? Des personnes qui ne travaillent pas pour France Télévisions auront-elles accès aux comptes Twitter / Meta (Facebook, Instagram) / TikTok de FTV, et donc à toutes les informations d'audience ?
- Brut est en partie détenu par Xavier Niel et Rodolphe Saadé. Que se passera-t-il si le "20H" fait une enquête sur CMA-CGM ou sur Free ? Qui, de France Télévisions ou de Brut, aura en charge le « final cut » éditorial ?
- À l'avenir, la direction envisage-t-elle de confier un rôle plus large à Brut dans la gestion des réseaux sociaux de France Télévisions ?

Réponse de la direction : Brut a pour mission de verticaliser les sujets du 20h du lundi au dimanche, et de les poster sur les comptes Instagram et Tik Tok du 20h ainsi que sur le site de Franceinfo.fr.

Cette collaboration avec Brut a commencé le 17 mars.

Cette activité est pilotée en semaine par Jean-Francois Monnier qui est rédacteur en chef adjoint. Et c'est lui qui décide en coordination avec l'équipe du 20h. C'est lui qui valide les sujets une fois modifiés par Brut (éventuellement raccourcis). C'est aussi lui qui valide la photo et le titre des miniatures. La photo étant toujours tirée d'une image dans le sujet. Le texte des posts, c'est le lancement du présentateur/trice de l'édition pour éviter toute erreur.

Le week-end la supervision est faite par les rédacteurs en chefs de l'édition, entre 18 et 19h. Ils étaient demandeurs d'une visibilité sur les réseaux. Mais on publie moins de vidéos le week-end.

Brut retravaille uniquement les sujets qui sont diffusés à l'antenne, ils n'ont pas accès aux PAD avant qu'ils soient diffusés, ni aux rushs évidemment. Ils utilisent un Outil, wild moka, en aval de la diffusion des JT. Et Brut n'a pas accès à toutes les informations d'audiences de nos comptes. Brut ne fait que reprendre nos sujets.

Les journalistes de nos rédactions qui ont produit le sujet pour l'antenne ne sont pas sollicités (par Brut), mais ils ne l'étaient pas avant que Brut n'opère ; ils n'ont pas le temps. Par contre, la rédaction en chef est garante de l'adéquation entre le sujet initial et le sujet posté sur les réseaux.

JF Monnier en sortant de la conférence de rédaction indique à Brut le menu, ils décident des sujets à reprendre sur les réseaux. Il décide des sujets prioritaires, car depuis le 1er janvier 2024, les réseaux entrent dans le calcul de médiamétrie, à condition que les sujets soient « watermarkés », qu'ils ne soient pas trop modifiés. (Watermarking : marque audio inaudible qui contient l'identification de la chaîne).

Le travail de Brut est de mettre un titre, des sous-titres, et le travail de JF Monnier est de valider ou non. Parfois il donne des instructions en amont, parfois en aval et c'est lui qui valide la mise en ligne.

Il reste toujours un service des réseaux sociaux, et pour le 20h, Enguerran Babault qui travaillait depuis septembre 2024 pour les réseaux sociaux du 20h reste en place. Les effectifs ne changent pas.

Son travail désormais est d'élaborer des contenus natifs pour les réseaux, il fait des sujets qui ne sont pas diffusés à l'antenne, il fait des « coulisses de l'info », par exemple il va interviewer (avec un téléphone) un reporter qui revient d'un terrain de guerre. La semaine dernière, une journaliste a proposé ses rushs, il en a fait un sujet pour les réseaux sociaux. Il n'y a pas de conséquences de cette mission de Brut sur les effectifs qui étaient déjà en place.

FTV a choisi de développer l'empreinte numérique du 20h en s'appuyant sur Brut en raison de son savoir-faire incontestable en matière de vidéo sur les réseaux. Pour toucher un public plus jeune.

On est partis d'un constat : le « reboutiquage » d'un sujet est une activité à faible valeur ajoutée, pour laquelle nous ne trouverions aucun volontaire en interne.

La direction de l'info n'a pas l'intention de donner en interne la maîtrise de nos réseaux sociaux à Brut. C'est un enjeu stratégique pour nous. Avec Brut, on diffuse beaucoup plus de sujets sur les réseaux, du lundi au dimanche, on a décidé de pousser très fort le 20h. La diffusion sur Franceinfo.fr était trop limitée en nombre.

Question SNJ : avez-vous essayé de recruter en interne ?

Réponse direction : on a essayé de le faire. On a eu des tentatives avec des salariés de FTV, qui n'ont pas été intéressés par ça.

Remarque des élus : on déplore la bascule sur le privé. Mais pourquoi ne pas monter une cellule interne à FTV pour faire ce travail ? Tout le reste est en interne, alors pourquoi sous-traiter ?

Réponse de la direction : l'équation est compliquée. On n'a pas des ressources qui augmentent, vous le savez. On cherche des solutions pragmatiques.

Question SNJ : de fait, les journalistes n'ont pas de droit de regard sur leurs sujets diffusés sur les réseaux sociaux ?

Réponse de la direction : nous avons convenu avec la SDJ de France 2 qu'il n'y a que sur certains sujets, enquêtes etc, qu'on peut faire valider un sujet par le journaliste. Ce serait compliqué de solliciter le soir les journalistes qui ont déjà beaucoup donné dans la journée.

Le mieux parfois c'est de ne pas retravailler un sujet sensible.

Questions SNJ : et que se passera-t-il si le 20h fait un sujet sur Free ou CMA-CGM ?

Réponse de la direction : c'est nous qui décidons, Brut n'a pas de poids dans les décisions éditoriales.

Quel que soit l'actionnariat de Brut, ça ne nous touche pas.

Remarque des élus : et ce qui est produit pour ICI sur la 3 ?

Réponse de la direction : ce n'est pas nous qui nous en occupons. Nous on s'occupe des sujets 20h et ce qui est diffusé sur Franceinfo. On fait un peu les sujets 13h sur le compte de Franceinfo.

Par contre, les magazines comme « Nous les Européens » diffusés sur la 3 sont mis en avant sur les réseaux.

Question du SNJ : combien de personnes travaillent-elles chez Brut pour FTV ?

Réponse de la direction : 3 rédacteurs, une cheffe et ensuite plein de fonctions qui existent chez Brut et pas chez nous. Chef monteur, de la direction artistique, relecteur des sous-titres etc.

Question SNJ : qu'est-ce qui garantit que les salariés de Brut travaillent en France sous contrat français ? Est-ce que vous avez un droit de regard sur leurs conditions de travail ?

Réponse de la direction : Brut ne travaille pas dans les locaux de FTV, ils sont installés à Montparnasse dans les anciens locaux des Galeries Lafayette. Jean-François Monnier s'y est rendu pour voir comment ils travaillent. On peut vous garantir qu'ils ne sont pas mal traités et qu'ils ne sont pas à l'étranger. Il y a une clause RSE dans les contrats que passe France Télévisions. (Responsabilité sociale des entreprises)

Rédaction nationale

14-Tournages solos jri

Il semble que le nombre de tournages avec un seul journaliste soit en augmentation.

-Combien de sujets ont-ils été tournés depuis le début de l'année par un JRI seul avec ou sans preneur de son (Feuilleton 13h etc.) ?

Ces tournages contreviennent aux principes de l'accord d'entreprise de 2013 (page 182 : « ...les parties entendent également réaffirmer le principe selon lequel l'effectif normal d'une équipe de reportage comporte au minimum deux journalistes).

Réponse de la direction : normal ne veut pas dire systématique.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 mars, sur 2646 jours de reportage, il y a eu 22 jours de tournage avec JRI et OPS.

15-tournage au smartphone au supermarché

Régulièrement, la rédaction en chef demande aux jri de tourner en cachette avec un smartphone dans les rayons des supermarchés ou dans les gares par exemple. Dans des lieux publics ou privés où elle n'a pas demandé ou obtenu l'autorisation de filmer. Les RP ont plusieurs fois alerté sur cette pratique qui met les jri dans des situations périlleuses et hors la loi.

Les RP réclament que la direction fasse un rappel à l'ordre sur les bonnes pratiques déontologiques. Ils demandent que dans tous les cas, l'éthique du jri soit respectée, sans qu'aucune pression soit exercée pour qu'il remplisse cette tâche s'il n'est pas volontaire.

Réponse de la direction : il y a effectivement des demandes de tournage discret.

Le tournage n'est jamais imposé.

Le JRI comme le rédacteur peut refuser.

16-Correspondants en région

Le point sur les postes ouverts à Marseille

Réponse de la direction :

Il est possible de postuler sur les postes JRI et rédacteur jusqu'au 18 avril 2025.

17-Télématin

Les RP souhaitent la présence d'Ophélie Radureau, directrice de production

Les RP ont appris que la production de Télématin fait appel à des prestataires en région pour ses tournages « magazine ».

-Combien de tournages par semaine cela représente-t-il ?

Réponse de la direction : depuis le 1^{er} janvier, sur 148 sujets, 69 tournages ont été effectués avec un prestataire en région soit 46% des tournages.

-Pourquoi ne pas faire appel aux salariés compétents dans le domaine de la prise de vue, jri de l'information nationale et des régions, personnels des équipes légères de la Fabrique, chef-ops et chef ops ?

Réponse de la direction : depuis le 1^{er} juillet 2024, FTVS s'est organisé pour faire appel au plus près des tournages.

-Quelle est la procédure pour le choix de ces prestataires ? Appel d'offre ? A quelle fréquence ?

Réponse de la direction : les prestataires sont sélectionnés et référencés par une consultation relancée tous les 2 ans (encadrée par le service achats de Francetv Studios.

Lors de la dernière IP, la direction a précisé, quant à la répartition à FTVS entre CDD et CDI:

À FTVS, la répartition est la suivante : Pour les dix-neuf journalistes : huit CDI, cinq CDD et six pigistes ;

- Pour les trente-quatre PTA : ce sont majoritairement des CDI. Le détail sera fourni lors de la prochaine instance de proximité.

Les RP attendent donc ce détail.

Réponse de la direction :

1 productrice, 1 directeur de production, 1 directeur de production adjoint, 1 administrateur de production, 2 assistants éditions, 6 assistants de production, 1 assistant plateau, 1 monteur réseaux sociaux, 1 fichiste, 2 chargés de prod, 2 chefs d'édition, 7 chroniqueurs, 1 community manager, 1 coordinateur illustration, 3 documentalistes, 2 coordinateurs d'écriture, 1 programmatrice
Soit 8 CDI, 2 CDD, 24 CDDU.

18-Ateliers et séminaire journalisme à FTV

La quasi-totalité des OS de l'entreprise et du siège ont refusé l'invitation d'assister au séminaire sur le journalisme à FTV. Elles basent leur décision sur l'expérience vécue par

leurs représentants lors des ateliers qui se sont déroulés en amont, préfigurant un séminaire dont le but est essentiellement de faire valider directement par les journalistes une évolution du métier allant vers les polyvalences et polycompétences.

-les RP réclament le compte -rendu de ces ateliers ;

La non-participation des syndicats s'appuie également sur la divulgation d'un document de la direction, anticipant les conclusions du séminaire : « nous aurons réussi le séminaire si on a partagé les convictions suivantes :...accepter les porosités entre les métiers...quand on est sur le terrain il faut un minimum de polyvalence... ». Le mail est parti directement à l'adresse d'une déléguée syndicale :

-quel est le but de cette « divulgation ? S'agit-il d'une tentative de manipulation de la part de la directrice qui l'a envoyé ?

-les RP réclament le compte rendu de ce séminaire.

Réponse de la direction : les organisations syndicales étaient conviées au séminaire ainsi que les salariés que la direction a invités pour les groupes préparatoires.

Cet exercice est né d'une demande de certaines OSR lors de nos échanges sur l'évolution des métiers.

Nous avons répondu présents, et les avons associés à toutes les étapes préparatoires au séminaire du 25 mars.

Aucun commentaire de leur part ne nous est parvenu suite à l'envoi mi-février de la synthèse des ateliers préparatoire de fin janvier/début février.

Par erreur, le premier support du comité de pilotage a été envoyé à certains participants au lieu de la synthèse des ateliers. C'était le support du premier comité de pilotage avant les ateliers qui avaient pour but de défricher nos réflexions préparatoires sur le contenu du séminaire. Nous en assumons parfaitement le contenu.

Nous en avons tenu quatre autres jusqu'à la semaine précédant le séminaire, afin d'élaborer un contenu qui tienne compte des attentes exprimées lors des ateliers et dont les réponses au questionnaire envoyé aux journalistes. Nous regrettons qu'à trois jours de l'échéance certaines OSR aient indiqué leur absence à ce séminaire dont elles ne connaissaient pas le déroulé.

Une synthèse du séminaire sera envoyée.

19-Coordination ICI rédaction nationale et les régions

Un certain nombre de sujets ICI réalisés par des journalistes de la rédaction nationale arrivent très tard dans les régions. Générant un stress important pour les présentateurs qui ont connaissance des lancements au dernier moment.

Les journalistes de la rédaction nationale sont très contraints en matière de fabrication.

-Les rédactions de France 3 régions peuvent-elles concevoir leur JT de telle sorte que les sujets nationaux ne soient pas diffusés au début de leur tranche ?

Réponse de la direction :

Les rédacteurs en chef des régions conçoivent leur JT comme ils le veulent.

L'envoi des sujets est de plus en plus sécurisé et rapide.

DRM

Les RP souhaitent la **présence d'un responsable de la DRM mais aussi de l'informatique** pour expliquer l'origine de récents problèmes (détails cidessous) et plus généralement, pour faire un point sur l'informatique des réseaux de fabrication.

20-En particulier, pour donner des explications sur :

-l'important **problème informatique sur OpenMedia et Dalet** qui a impacté la fabrication des éditions de F3 et F2, ainsi que FinfoTV le samedi 22 février 2025.

Réponse de la direction :

Malgré l'incident on a pu diffuser quand même. Open media a été ralenti mais pas arrêté.

À 21 h, on a repris nos actions jusqu'à 23h pour rétablir la plateforme.

Open média est connecté à beaucoup de systèmes : outil d'habillage, prompteurs, dalet et notamment à un système qui achemine les sujets en régions interpam et ce samedi-là Interpam est parti en larsen avec open media.

Le comportement des 2 outils a été modifié pour que ça n'arrive plus.
On a rajouté une alarme.

Le 51425, c'est le support présent tous les jours de 5h à 24h pour toute la fabrication : imprimante ordinateur mixage montage etc..

C'est une équipe de 15 personnes et d'une trentaine de prestataires pour toutes les rédactions y compris outre-mer. Elle est au 4^{ème} étage.

Le 288 est la hotline bureautique de toute l'entreprise.

La DRM avait évoqué une expertise de l'ingénierie et des fournisseurs : quel en est le résultat ?

-Un collaborateur a subi une **migration « intempestive »** de sa session vers One Drive : averti la veille de l'impossibilité de travailler pendant la migration, il a répondu au mail de la DITT en sélectionnant une date afin de reporter la migration informatique à un jour où cela n'impacterait pas son travail. Il a aussi prévenu par téléphone au 288 de cette demande de report. L'interlocuteur lui a garanti que ce report serait pris en compte.

Résultat : la migration a quand même eu lieu le jour prévu initialement et la session a été inopérante de 9h à 13h30 car la migration n'avait pas bien fonctionné !

La procédure, ne permettant pas de contacter en direct des interlocuteurs sans passer par un « ticket » généré par le 288 informatique, pourrait-elle être améliorée pour un gain de temps et une meilleure prise en compte des demandes ?

-**newsboard** : pourquoi les sujets arrivent dans les conducteurs mais la coquille est vide ?

-**pas de maintenance le week-end**, pourquoi ?

-**pas d'interlocuteur identifié IP rédac**: pourquoi ?

Réponse de la direction : Le 288 est la hotline bureautique de toute l'entreprise.

Le 51425 (autre numéro pour France info) c'est le support présent tous les jours de 5h à 24h et même au-delà s'il y a une opération spéciale. Il est dédié à toute la fabrication : imprimante, ordinateur, mixage, montage, pc info etc...

C'est une équipe de 15 cdi et environ 50 prestataires pour toutes les rédactions outre-mer/FI/ rédac nat/région.

21-Montage F2 et F3: droit de suite

-pour quelles raisons il n'y a pas eu de panachage (usage F2/usage F3) du renouvellement des 45 salles de montage

Réponse de la direction : les premiers besoins pour avoir des macs plus puissants se sont fait sentir côté France2 avec le nouvel habillage et les mogrt. C'est pour ça qu'ils ont été installés à côté 2 en premier.

Ils seront renouvelés coté 3/PIDF/ France info au fil du temps en fonction des budgets. Pour l'instant, pas de budget pour 2026.

22-Montage et sports: droit de suite

-le retro-planning pour le passage sur Adobe Première est-il prêt ?

Réponse de la direction : Il n'est pas prêt on est en phase d'étude pour un projet qui pourra peut-être aboutir en 2026.

Le projet a été dépriorisé.

Les monteuses ne seront pas formés sur avid.

On a suffisamment de monteuses aux sports.

On préfère faire appel aux intermittents en attendant.

22bis- Montage et chaises

Les chaises des salles de montage sont dans un état lamentable côté F3, plusieurs sont cassées.

Quand elles sont remplacées, elles disparaissent au profit d'autres services.

Les monteuses se retrouvent donc avec toutes sortes de chaises (des rouges, des jaunes, des petites, des grandes), toutes plus inconfortables les unes que les autres.

Les monteuses Ici 12/13 et 19/20, France info, utilisateurs ne peuvent plus travailler sereinement :

- les monteuses/teuses demandent des nouvelles chaises de travail marquées au numéro de la salle, comme cela était fait avant. Ils demandent également à être consultés et associés au choix des fauteuils.

Réponse de la direction :

Il y a des vols de chaises car les salles de montage sont ouvertes.

On va procéder à un inventaire, les nouvelles chaises seront gravées avec le numéro de la salle.

Un ergonome va être consulté.

22ter -Montage et planification

Depuis plusieurs années, les monteurs de la 3 voient leurs conditions de travail changer sans arrêt.

Ils se sont adaptés à la disparition des journaux de France3 et au morcellement de leurs vacations, aux sujets communs, ils sont allés travailler à PIDF, aux sports, à la France 2.

Une situation difficile qui a engendré des difficultés, du stress, mais les monteurs se sont adaptés.

Aujourd'hui, côté France 3, ils travaillent dans la même journée à moitié pour Ici et pour Télématin, ou à moitié pour Ici et pour France info.

Une nouvelle étape est sur le point d'être franchie.

Il leur sera demandé quand ils sont programmés sur les éditions ICI de faire les « bouche-trous » et de travailler pour le 13H et le 20H subitement si besoin, donc de changer d'horaire, de salle, d'édition, de collègues au gré des « besoins ».

En effet, le 25 février dernier, les adjoints du service montage ont envoyé un mail aux monteurs pour les informer que : **« Afin d'assurer une continuité d'activité en cas d'absences imprévues de monteurs (notamment pour cause de maladie), ou de sujets news supplémentaires en raison de l'actualité, il peut être nécessaire que nous vous demandions de changer d'activité au cours de la journée et par rapport à votre planning initial. Ces changements sont décidés en fonction des besoins et de la situation, et cela, de manière aléatoire. »**

- La RH valide-t-elle ce courrier ?
- À quoi sert la planification envoyée le vendredi à chaque monteur si elle n'est pas respectée quand les monteurs prennent leur service ?
- Est-ce que basculer dans la journée sur une autre activité que celle prévue sur le planning initial est légal ?
- La direction a-t-elle conscience qu'enchaîner un 20H et une vacation du soir ne permet pas de dîner à la cantine ?
- Va-t-on demander aux monteurs de PIDF, des Sports, de Malakoff d'aller faire les bouche-trous eux aussi sur France2 ?

Réponse de la direction :

Le message a été rédigé à la demande des monteurs eux-mêmes car certains ignoraient cette situation qui dans les faits existent depuis longtemps. Il s'agit de répondre aux contraintes de la fabrication des JT et pas de servir de bouche-trous.

Leur activité étant liée à l'actualité, on peut leur demander de changer, mais avec leur accord.

Les monteurs peuvent choisir ou pas de changer d'activité.

20h/minuit : on respectera l'heure des repas.

Non, on ne demandera pas aux autres monteurs (PIDF, sports, Malakoff) d'aller sur France2.

Direction des sports

23-Le changement de **plateau pour Tout Le Sport** vers l'emplacement plus petit des éditions de F3 IDF est-il un signe d'une ligne éditoriale revue à la baisse pour l'émission ?

Réponse de la direction : le transfert est une décision prise par la direction générale en accord avec la direction des programmes pour des raisons budgétaires. Ce sera effectif le 19 mai prochain.

La direction des sports s'efforcera de proposer une émission aussi réactive, attractive et pertinente, grâce au savoir-faire et à l'expertise de toute la rédaction.

Elle réfléchit à de nouveaux formats.

Elle explore toutes les pistes de mutualisation pour qu'en septembre elle bénéficie d'un plateau en phase cette évolution éditoriale.

C'est un plateau transitoire.

Prochaine instance

Lundi 12 mai 2025

Contact RP Infos et Sports Cfdt

valerie.verduron@francetv.fr

sophie.lacombe@francetv.fr



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr